



UTILE +



Sport pour tous, sport partout

Plus de 80 disciplines, 140 associations sportives soutenues, 31 000 licenciés amateurs, des équipements de haut niveau dans tous les quartiers, des grands événements à partager chaque année, une politique intense de sport scolaire, plusieurs grands clubs professionnels : à Nancy, le sport est partout et pour tous !

Parce qu'il est un élément essentiel de notre vie, le sport est soutenu avec passion par la Ville de Nancy et ses partenaires, aux premiers rangs desquels l'[Office Municipal des Sports](#) et la [Métropole du Grand Nancy](#), qui travaillent pour permettre à tous les Nancéiens de disposer des meilleures conditions pour pratiquer leurs disciplines.

Au cœur du projet sportif nancéien figurent les clubs et les associations soutenues par la Ville de Nancy. Afin d'accompagner les différentes pratiques en sports collectifs, individuels, en compétition, en loisirs, les jeunes associations comme celles qui fêtent leurs 150 ans, la Ville suit les projets et attribue des subventions de fonctionnement, de projets ou d'équipements.

Afin que chacun puisse pratiquer selon son niveau, son quartier et son envie, la Ville de Nancy met à disposition près d'une soixantaine d'installations sportives de proximité. Les gymnases, stades et salles spécifiques sont accessibles aux scolaires et aux associations de 8h à 22h30 du lundi au vendredi et les week-ends pour les compétitions. Les terrains multisports, un espace work-out et un skatepark sont en libre accès.

À l'école, les activités sportives sont encadrées par des éducateurs territoriaux. Elles permettent de promouvoir les valeurs éducatives du sport dans le cadre de séances destinées :

- > aux élèves de CP à CE2 pendant le temps scolaire,
- > aux élèves inscrits pendant les activités périscolaires,

> aux jeunes inscrits pendant les stages sportifs organisés pendant les vacances.

Les animations sportives s'étendent également au public **séniors** lors d'animations mises en place en partenariat avec le CCAS à destination des pensionnaires et riverains des foyers résidences.

Au final, chacun peut trouver son espace de pratique et de plaisir !



Les clubs et les associations

La Ville de Nancy met à votre disposition un annuaire des clubs, pour trouver votre bonheur. Elle apporte toute l'année un soutien fort aux...



Les équipements sportifs de proximité

La Ville de Nancy met à disposition des écoles élémentaires et des associations sportives nancéiennes 27 gymnases et 20 installations spécifiques...



Les piscines

Avec neuf piscines implantées sur le territoire dont sept ouvertes en toutes saisons, la Métropole du Grand Nancy propose un service de proximité...



Le sport à l'école

La Ville de Nancy favorise la découverte et l'apprentissage de l'éducation physique à l'école, avant et après la classe.



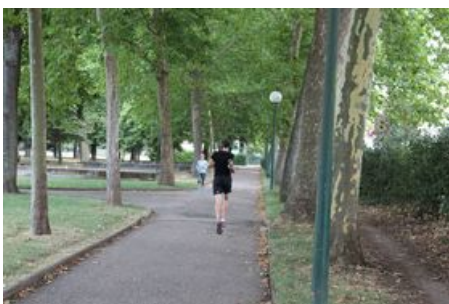
Pendant les vacances, les stages sportifs

Pour chaque période de vacances scolaires, la Ville de Nancy organise des stages sportifs dispensés par des éducateurs et en partenariat avec les...



Les pratiques libres

Afin de permettre à chacun de pratiquer une activité physique selon son envie, des terrains multisports et des espaces sportifs sont en accès libre...



Parcours jogging

Envie de courir sous les arbres ou au bord de l'eau ? Voici quelques idées de footing à Nancy !



Sport santé

La ville de Nancy propose aux seniors un rendez vous hebdomadaire de marche nordique avec les utilisateurs des foyers résidences de Nancy.



Sports Professionnels

Deux clubs-phares évoluent depuis plusieurs années au meilleur niveau dans des championnats professionnels : l'Association Sportive Nancy Lorraine...

Nancy

Hôtel de Ville 1 place Stanislas
Case officielle n°1 - 54035 Nancy Cedex

L'Hôtel de Ville est ouvert au public
du lundi au vendredi de 8h à 17h, sur rendez-vous uniquement :

- CNI et passeports :

- > Pour vous informer sur les démarches d'obtention, merci de contacter le 03 83 85 30 00 du lundi au vendredi, de 9h à 12h
- > Pour prendre RDV pour un dépôt de dossier merci de contacter le 03 83 85 30 00 les matins, du lundi au vendredi de 9h à 12h

- Pour les autres formalités administratives,
merci de contacter le 03 83 85 30 00 avant de vous déplacer.

- Pour le service accueil familles,
merci de prendre rendez-vous au 03 54 50 60 07

Téléphone : 03 83 85 30 00



**Baisse d'audition ?
Sourd ou malentendant ?**



Appelez-nous en [cliquant ici](#)

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

Personnaliser